

CONDITIONS D'UTILISATION

Dernière mise à jour effectuée le 13 septembre 2023.

IMPORTANT!

AVANT DE POURSUIVRE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS D'UTILISATION SUIVANTES.

EN UTILISANT LES SERVICES, VOUS CONFIRMEZ AVOIR LU ET COMPRIS LES PRÉSENTES CONDITIONS ET ACCEPTEZ DE VOUS Y SOUMETTRE.

Définitions

<< Commission > désigne la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick.

<< Portail de la COMMISSION > désigne les services du portail du site Web de la Commission qui se trouve sur le site <https://portal.FCNB.ca/fr/login/>.

<< Portail des biens non réclamés > désigne les services du portail des biens non réclamés de la Commission qui se trouve sur le site <https://fundsfinder-mesfondsnb.ca>.

<< Services > désigne le site Web de la Commission, le site Web MesFondsNB le portail de la Commission et le portail des biens non réclamés, selon le cas.

<< Site Web > désigne soit le site [FCNB.ca](https://www.fcnb.ca) qui se trouve à l'adresse <https://www.fcnb.ca/fr>, soit le site [MesFondsNB.ca](https://mesfondsnb.ca) qui se trouve à l'adresse <https://mesfondsnb.ca>.

<< Vous > désigne la personne qui accède aux services (l'utilisateur), ou bien l'entreprise ou autre entité légale qui accède à ces services au nom de cette personne, selon le cas.

Confirmation

Les présentes conditions régissent l'utilisation que vous faites des services du site Web de la Commission, de son portail et du portail des biens non réclamés.

Ces conditions établissent les droits et les responsabilités de tous les utilisateurs des services. Votre accès aux services est conditionnel à votre acceptation et au respect de la [Politique de confidentialité](#) de la Commission. Cette politique couvre la collecte, l'utilisation et la communication de vos renseignements personnels lorsque vous utilisez les services, et elle vous informe sur vos droits liés à la protection de vos renseignements personnels et sur la façon dont la loi vous protège. Veuillez lire attentivement la Politique de confidentialité de la Commission avant d'utiliser nos services.

Si vous créez un compte d'utilisateur pour accéder aux services, cela signifie que vous acceptez ces conditions. Si vous n'acceptez pas ces conditions, n'utilisez pas les services.

Lois applicables

Les services sont régis par les lois du Nouveau-Brunswick.

Utilisation des services

Sous réserve du respect des présentes conditions et des lois en vigueur, vous pouvez utiliser les services et créer un compte d'utilisateur.

Vous êtes responsable de toutes les activités liées à votre compte. Vous pouvez communiquer les renseignements relatifs à votre compte à votre adjoint, secrétaire, personnel de soutien administratif ou à toute personne exerçant des fonctions équivalentes, si cette façon de procéder est conforme à la manière dont vous gérez normalement votre travail et vos activités professionnelles. Cependant, vous serez lié sans réserve à toute utilisation des services faite par une autre personne à l'aide de votre compte. Par conséquent, nous vous conseillons vivement de surveiller et d'examiner toute utilisation de votre compte par une autre personne. De plus, vous acceptez d'informer la Commission de toute utilisation non autorisée de votre compte.

Représentations, confirmations et attestations

Bon nombre des demandes, déclarations ou processus en ligne assurés par les services nécessitent votre déclaration, confirmation ou attestation que les renseignements fournis sont véridiques, exacts et complets.

On peut de plus vous demander de confirmer certains faits aux différentes étapes d'une demande, d'une déclaration ou de tout autre processus.

Vous acceptez et confirmez donc que votre utilisation des divers moyens proposés pour effectuer une telle confirmation ou attestation (p. ex. zones de texte, listes déroulantes, cases à cocher, boutons radio (<< oui > ou << non >), boutons << soumettre > ou << valider >) pendant ou à la fin d'une demande, d'un dépôt ou d'un autre processus vous lie de la même manière que si la confirmation ou l'attestation était faite sous serment ou par déclaration solennelle.

Vous acceptez que les moyens électroniques utilisés pour collecter les renseignements dans les demandes, dépôts et processus offerts par les services (p. ex. zones de texte, listes déroulantes, cases à cocher, boutons radio (<< oui > ou << non >), boutons << soumettre > ou << valider >) constituent << l'information électronique que vous apposez ou associez à un document >, comme l'entend la *Loi sur les opérations électroniques*, afin de signer le document électronique qui comprend toutes les informations fournies dans le cadre de la demande, du dépôt ou du processus.

Vous acceptez que le fait de faire ce qui suit :

- (a) fournir votre nom dans le cadre du processus de création d'un compte permettant d'accéder aux services,
- (b) cocher les cases nécessaires de même que les boutons << valider > ou << soumettre > pendant ou à la fin d'une demande, d'un dépôt ou d'un processus,

constitue votre << signature électronique > comme l'entend la *Loi sur les opérations*

électroniques. Contenu

La Commission fera son possible pour s'assurer que les informations se trouvant dans son site Web, son portail et dans le portail du Programme des biens non réclamés sont exactes et à jour. Elle n'offre cependant

aucune garantie quant à l'exactitude desdites informations. La Commission se réserve le droit, sans toutefois y être tenue, de corriger toute erreur ou omission dans toute partie du site Web de la Commission, de son portail ou du portail du Programme des biens non réclamés, à tout moment et sans préavis.

La conception, les fonctionnalités et le contenu des services, y compris les images et le texte, exception faite des renseignements personnels de tierces parties, sont la propriété exclusive de la Commission et ne peuvent être distribués, téléchargés, modifiés, réutilisés, republiés ou utilisés de toute autre manière, en tout ou en partie, que ce soit sous forme textuelle, graphique, audio, vidéo ou exécutable, sans l'autorisation écrite expresse de la Commission.

Les services peuvent inclure des liens vers des sites Web de tierces parties exploités par d'autres organisations, agences gouvernementales ou entreprises privées. Ces liens ne sont pas destinés à être des recommandations et ne sont affichés que pour des raisons de commodité. La Commission n'a aucun contrôle sur ces sites externes et n'assume aucune responsabilité que ce soit à l'égard de l'information qui s'y trouve. La Commission vous recommande donc fortement de lire les conditions et les politiques de confidentialité de tous les sites Web que vous consultez ou de tous les services offerts par de tierces parties.

Disponibilité des services

La Commission entend mettre ses services à disposition des utilisateurs 24 heures sur 24. Elle n'offre cependant aucune garantie quant à la disponibilité ou aux fonctionnalités desdits services. Vous reconnaissez et acceptez que les services soient parfois non disponibles en raison des activités de maintenance, de mises à niveau ou d'interruptions mécaniques ou électroniques.

Sécurité

La Commission fera son possible pour empêcher tout accès non autorisé à ses services ainsi que pour protéger vos renseignements personnels. Elle n'offre cependant aucune garantie quant à la sécurité de ses services.

Vie privée

Les renseignements personnels que vous fournissez pendant l'utilisation des services sont collectés au nom de la Commission en vertu de l'autorité conférée par la *Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs* et de toute autre loi sur la réglementation et les règles relevant de la Commission, aux fins de l'application de ladite législation. La Commission peut communiquer les renseignements contenus dans votre demande, votre déclaration ou tout autre processus aux organismes de réglementation et aux organismes d'application de la loi d'autres administrations, et vous reconnaissez que ces renseignements peuvent être utilisés pour déterminer votre statut dans d'autres administrations o1j vous avez une autorisation d'exercice ou dans d'autres administrations o1j vous avez présenté une demande d'autorisation d'exercice.

Vous reconnaissez également que la Commission peut collecter vos renseignements personnels dans le cadre de l'enregistrement chronologique des activités utilisateur et système liées aux services (listes de contrôle) dans le but de conserver une piste de vérification de l'utilisation et du fonctionnement des services.

En remplissant ou en soumettant une demande, une déclaration ou un autre processus à l'aide des services, vous confirmez votre consentement et votre autorisation quant à la collecte directe et indirecte, ainsi qu'à la vérification par la Commission, de tout renseignement personnel contenu dans lesdits demande, dépôt et autre processus. Si une demande, une déclaration ou un autre processus exige que vous consentiez à une vérification de vos antécédents, de votre crédit ou de votre casier judiciaire, le fait de fournir ces renseignements au cours du processus de demande, de déclaration ou autre confirme votre consentement et votre autorisation quant à la consultation, par la Commission, d'organismes de réglementation gouvernementaux, d'agences d'application de la loi ou d'organisations du secteur privé, y compris vos anciens employeurs et votre employeur actuel, ainsi qu'à la collecte éventuelle de renseignements supplémentaires que la Commission peut recueillir afin de vérifier l'information que vous lui avez fournie dans votre demande, déclaration ou autre processus. Les renseignements supplémentaires que la Commission peut recueillir comprennent, sans s'y limiter, le casier judiciaire, le dossier de crédit et le dossier d'emploi.

Tous les renseignements personnels recueillis sont régis par la [Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée](#) et par la [Politique de confidentialité](#) de la Commission. Vos renseignements personnels ne seront pas communiqués à des tiers ou au public sans votre consentement, à moins que la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* ne l'exige ou sauf dans les cas prévus par les lois applicables. En acceptant les présentes conditions d'utilisation, vous confirmez avoir lu la Politique de confidentialité de la Commission dont le lien est fourni plus haut.

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la collecte de vos renseignements personnels, la Politique de confidentialité de la Commission ou toute autre de ses politiques, directives ou procédures liées à la confidentialité, n'hésitez pas à vous adresser au responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse suivante :

Responsable des renseignements personnels
Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick
85, rue Charlotte, bureau 300
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2
info@FCNB.ca

Organisme parrain, employeur et utilisateurs délégués – Seulement pour le portail de la Commission

Un organisme parrain, un employeur ou tout autre utilisateur délégué est un utilisateur qui accède aux services du portail pour :

- (a) remplir une déclaration en ligne ou effectuer un autre processus au nom d'une personne ou d'une entité inscrite ou titulaire d'une autorisation d'exercice, ou d'une personne ou entité qui a présenté une demande d'autorisation d'exercice ou d'inscription;
- (b) consulter des renseignements sur une personne ou une entité inscrite ou autorisée, ou sur une personne ou une entité qui a présenté une demande d'autorisation d'exercice ou d'inscription, au cours d'un processus en ligne d'autorisation par un tiers ou d'approbation de parrainage facilité par les services.

Un organisme parrain, un employeur ou un utilisateur délégué peut, avec le consentement de la personne ou entité inscrite ou autorisée, ou de la personne ou entité qui a présenté une demande

d'autorisation d'exercice ou d'inscription, consulter les renseignements fournis par cette personne ou entité ou en son nom aux fins des services, ce qui peut comprendre des renseignements que la personne ou l'entité considère de nature personnelle ou confidentielle (les « renseignements qui peuvent être consultés »).

L'utilisateur qui est un organisme parrain, un employeur ou un utilisateur délégué s'engage à :

- (a) faire usage des renseignements qui peuvent être consultés uniquement aux fins du processus, ou de l'autorisation ou de l'approbation requise dans le portail, et à aucune autre fin;
- (b) gérer le stockage des renseignements qui peuvent être consultés ainsi que l'accès à ces renseignements et leur rétention, conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables, y compris, sans s'y limiter, la [Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques](#), et d'une manière conforme aux présentes conditions d'utilisation.

Communications par courriel

La Commission peut envoyer des rappels ou des avis relatifs aux différents processus, demandes ou déclarations offerts par les services, par exemple en ce qui concerne l'état d'une demande ou la date limite d'un renouvellement ou d'une déclaration. Vous acceptez donc que la Commission puisse communiquer avec vous au sujet de ces rappels ou avis, au moyen de l'adresse de courriel que vous avez fournie pendant le processus de demande ou de création d'un compte d'utilisateur, selon le cas.

Modification

La Commission peut modifier, mettre à jour ou supprimer les services (ou l'une ou l'autre de leurs parties ou fonctionnalités) à tout moment et sans préavis, et sans responsabilité envers vous ou toute autre personne. La Commission peut modifier les présentes conditions ou toutes conditions supplémentaires applicables aux services dans le but, par exemple, de tenir compte des modifications apportées aux lois ou à ses activités. Elle vous avisera de toute modification à ces conditions par la publication d'avis de celles-ci sur le site Web des services ou par d'autres moyens d'avis tels que décrits ci-après. Nous vous conseillons par conséquent de prendre régulièrement connaissance desdites conditions. Toute modification apportée aux présentes conditions entre en vigueur dès sa révision et son affichage sur le site Web de la Commission. En continuant à utiliser les services et à y accéder une fois les révisions entrées en vigueur, vous acceptez d'être lié par les conditions révisées. Si selon vous l'une ou l'autre des modifications apportées aux conditions d'utilisation des services n'est pas acceptable, vous devriez immédiatement cesser d'utiliser lesdits services.

Comportement des utilisateurs

Vous ne devez pas faire une utilisation abusive des services. Par exemple, vous ne devez pas :

- (a) copier, modifier, héberger, octroyer une sous-licence ou revendre les services ou le contenu;
- (b) accéder ou tenter d'accéder aux services par des moyens autres que l'interface que nous offrons;
- (c) contourner les restrictions d'accès ou d'utilisation mises en place pour empêcher certaines utilisations des services;

- (d) usurper l'identité de toute personne physique ou morale, ou faire une fausse déclaration ou une représentation erronée de votre lien avec une telle personne physique ou morale;
- (e) tenter de désactiver, de détériorer ou de détruire les services;
- (f) enfreindre les lois applicables.

Soutien technique et accès au compte par le personnel de la Commission

Pour obtenir de l'aide sur la résolution de problèmes techniques pendant que vous utilisez les services, veuillez accéder à la page << Demande de soutien > sur le site Web des services (accessible soit à partir du bouton << Demande de soutien > ou du bouton « Aide » dans le menu principal de chaque page).

Pour vous aider à résoudre les problèmes techniques liés à votre utilisation des services, le personnel de la Commission pourrait avoir besoin d'accéder à votre compte d'utilisateur. Vous acceptez de donner cet accès au personnel de la Commission dans le seul but de faire enquête et de vous aider à résoudre des problèmes techniques pendant que vous utilisez les services.

Pour accéder à votre compte, le personnel de la Commission réinitialisera votre mot de passe et ouvrira une session dans votre compte. Une fois le problème résolu, il fermera la session et réinitialisera votre mot de passe. Chaque fois que le personnel de la Commission accédera à votre compte d'utilisateur à des fins de soutien technique, une note sur l'accès sera conservée dans le système de données de la Commission.

Coûts et frais accessoires

Vous devez payer tous les coûts ou frais découlant de l'utilisation que vous faites des services, y compris, par exemple, les frais de services mobiles, d'accès Internet, de forfaits de données, de cartes de crédit et de change. La Commission n'est pas responsable de ces frais.

Paiements et remboursements – Seulement pour le portail de la Commission

Vous reconnaissez que la Commission a retenu les services de Moneris pour recevoir des paiements en ligne pour les demandes, les déclarations et les processus assurés par les services, par l'entremise du portail de la Commission. La Commission n'accepte aucune responsabilité à l'égard des renseignements recueillis par Moneris au cours de ces paiements en ligne; veuillez consulter les conditions d'utilisation de Moneris pour obtenir de plus amples renseignements.

La Commission ne rembourse pas directement les paiements effectués par carte de crédit ou de débit. Les demandes de remboursement sont traitées au cas par cas. Le cas échéant, vous pouvez en faire la demande en communiquant avec la Commission à info@FCNB.ca.

Limitation de la responsabilité

La Commission n'est pas responsable envers vous ou qui que ce soit d'autre en ce qui concerne :

- (a) toute violation de sécurité ou perte d'utilisation des services, perte d'informations, de données, de clientèle ou de profits, prévisible ou non;

(b) des dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires, consécutifs ou punitifs (même si la Commission a été informée de l'éventualité de tels dommages), y compris notamment des dommages

découlant d'une violation de la sécurité ou d'une perte d'utilisation des services, d'une perte d'informations, de données ou de profits, prévisibles ou non, ou des dommages fondés sur toute théorie de responsabilité, y compris la violation de contrat ou de garantie, la négligence ou tout autre acte délictueux, ou qui résulte de toute réclamation découlant de votre utilisation des services ou de votre accès aux services, ou dans le cadre de votre utilisation des services ou de votre accès aux services.

Annulation

La COMMISSION peut interrompre votre accès aux services et supprimer votre compte d'utilisateur sans vous en aviser, si :

- (a) vous contrevenez substantiellement aux présentes conditions (ou agissez d'une manière montrant clairement que vous ne comptez pas respecter les présentes conditions ou que vous n'êtes pas en mesure de le faire);
- (b) la COMMISSION est tenue de le faire en vertu de la loi (par exemple, si la fourniture des services est illégale en ce qui vous concerne);
- (c) la COMMISSION choisit d'annuler les services, en tout ou en partie.

Avis à la COMMISSION

Vous pouvez envoyer des avis à la COMMISSION à l'attention des Services juridiques à l'adresse suivante : COMMISSION, 85, rue Charlotte, bureau 300, Saint John (N.-B.), E2L 2J2.

Avis vous concernant

La COMMISSION peut vous informer par :

- (a) courriel, courrier postal ou à l'aide des autres coordonnées que vous avez fournies pour créer votre compte;
- (b) publication de messages dans le portail des services;
- (c) tout autre moyen légalement admissible.

Intégralité des conditions d'utilisation

Les présentes conditions constituent l'intégralité de l'entente d'utilisation entre vous et la COMMISSION en ce qui concerne votre accès aux services et remplacent toute entente antérieure entre vous et la COMMISSION concernant lesdits services.

Incessibilité

Vous ne pouvez pas céder ou transférer les présentes conditions ou vos droits et obligations en vertu desdites conditions, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de la COMMISSION; toute tentative de ce genre sera nulle et sans effet.

Dissociabilité

Si l'une des présentes conditions n'est pas exécutoire, le fait que ladite condition est inexécutable n'aura aucune incidence sur les autres conditions.

Aucune renonciation

Tout manquement de la part de la COMMISSION à l'application des présentes conditions ne constitue pas une renonciation desdites conditions.